



# EFFETS INDÉSIRABLES DU VACCIN ASTRAZENECA

## CE QU'IL FAUT SAVOIR



**En raison du risque de réaction anaphylactique dont la manifestation la plus sévère est le choc anaphylactique, les personnes recevant le vaccin doivent être surveillées pendant au moins 15 minutes après la vaccination.**

Les professionnels de santé doivent connaître les modalités de prise en charge d'un choc anaphylactique en attendant le SMUR ou le réanimateur.

Comme après toute vaccination, la personne ayant reçu le vaccin peut ressentir des effets indésirables. **Dans le cadre des essais cliniques, plusieurs effets indésirables ont été recensés** : la majorité d'entre eux étaient **d'intensité légère à modérée** et se sont généralement **résolus en quelques jours** après la vaccination. Par rapport à ceux signalés avec la première dose, les **effets indésirables rapportés après la seconde dose étaient d'intensité plus légère et de fréquence moindre**.

La réactogénicité était généralement d'intensité plus légère et rapportée moins fréquemment chez les adultes âgés ( $\geq 65$  ans). Dans le cadre de l'enquête pharmacovigilance, des **cas de symptômes pseudo-grippaux** avec un délai de survenue  $< 24$  h ont été observés avec une médiane de température à  $39^{\circ}\text{C}$ .

Dans ce contexte, afin de limiter le risque potentiel de perturbation du fonctionnement des services de soin, il est recommandé de **vacciner de façon échelonnée le personnel** d'un même service.

FRÉQUENCE DES EFFETS INDÉSIRABLES IDENTIFIÉS	TYPE D'EFFET INDÉSIRABLE IDENTIFIÉ
Très fréquents ( $\geq 1/10$ )	Réaction locale : réaction au site d'injection (sensibilité, douleur, chaleur, prurit, ecchymoses au site d'injection)
	Réactions systémiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- céphalées</li> <li>- nausées</li> <li>- myalgies</li> <li>- arthralgies</li> <li>- fatigue</li> <li>- malaise</li> <li>- état fébrile</li> <li>- frissons</li> </ul>
Fréquents ( $\geq 1/100$ à $< 1/10$ )	Réaction locale : réaction au site d'injection (gonflement, érythème)
	Réaction systémique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- vomissements</li> <li>- diarrhées</li> <li>- fièvre</li> </ul>
Peu fréquents ( $\geq 1/1\ 000$ à $< 1/100$ )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lymphadénopathie</li> <li>- Diminution de l'appétit</li> <li>- Étourdissements</li> <li>- Somnolence</li> <li>- Hyperhidrose</li> <li>- Prurit</li> <li>- Éruption cutanée</li> </ul>

## Comment prendre en charge les effets indésirables les plus fréquents ?

En cas de fièvre et/ou de douleurs, nous conseillons de privilégier l'utilisation du paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.

Paracétamol :

- > 10 kg et ≤ 33 kg : 15 mg/kg/prise et 600 mg/kg/jour maximum, sans dépasser 2 g/jour
- > 33 kg et ≤ 50 kg : 15 mg/kg/prise et 600mg/kg/jour maximum, sans dépasser 3 g/jour
- > 50 kg avec facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1 g par prise sans dépasser 3 g/jour
- > 50 kg sans facteurs de risque additionnels d'hépatotoxicité : 1 g par prise sans dépasser 4 g/jour

## Que faire en cas de choc anaphylactique ?

Appelez le SAMU (en composant le 15) ou le service de réanimation de l'établissement de santé.

Dans l'attente des secours, la position du patient doit être adaptée à son état :

- si dyspnée prépondérante : **position demi-assise** ;
- si malaise mais conscient : **décubitus dorsal avec jambes surélevées** ;
- si trouble de conscience : **position latérale de sécurité**.

Le **traitement immédiat** doit inclure un traitement précoce avec de l'adrénaline intramusculaire : 0,01 mg/kg de poids avec un maximum de 0,5 mg d'adrénaline, à injecter dans le **tiers moyen de la cuisse**, au niveau de la face antérolatérale. Le patient doit être laissé en position adaptée à son état jusqu'à l'arrivée des secours.

*Pour aller plus loin, se référer au protocole de prise en charge du choc anaphylactique dans le cadre d'une vaccination.*



**Pour déclarer tout effet indésirable suspecté d'être en lien avec la vaccination, contactez directement le Centre régional de pharmacovigilance dont vous dépendez ou connectez-vous sur le portail de signalement : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>**



Retrouvez sur le site de l'ANSM toutes les informations relatives à la surveillance des vaccins contre la COVID-19.